Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260413-DEL_32_2026-DE

ARRONDISSEMENT
Saint-Malo

COMMUNE
PLEUGUENEUC

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : **19**
Nombre de conseillers présents : **18**
Nombre de conseillers de votants : **19**

Date de la convocation : **02 avril 2026**
Date d'affichage de la convocation : **02 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Mme CAZIN Mireille, Maire.

Étaient présents : CAZIN Mireille, Maire, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, DUBUC Frédéric, FIZELIER Christelle, GALLAIS Luc, GASCOIN Laurence, HEUDES Estelle, LEBAS Sophie, LEMARIÉ Maxence, LÉVÊQUE Mickaël, MARIE Philippe, MODESTE Benoît, NIVOLE Nathalie, ROULOIS-MASSON David, ROQUET Chantal, ROUX Sébastien et THARAULT Léa.
Absente excusée : LAURENT Eliane (a donné procuration à LEBAS Sophie).
Absent : Néant

Un scrutin a eu lieu ; M. BESSIN Pascal a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°32-2026 DÉSIGNATION DES RÉFÉRENTS – VALCOBREIZH (GESTION ET COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES)

Nomenclature : 5.3 Désignation des représentants

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article des statuts du SMICTOM d'Ille-et-Rance indiquant la clé de répartition du nombre des délégués ;
Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du SMICTOM d'Ille-et-Rance.
Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;
Mme le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant de la commune auprès du SMICTOM Valcobreizh.

Ont été élues à l'unanimité des membres présents :

- La déléguée titulaire est : LEBAS Sophie
- La déléguée suppléante est : LAURENT Eliane

- **CHARGE** Mme le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de transmettre cette délibération au SMICTOM Valcobreizh.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Mme CAZIN Mireille